

Demande mise en service

CONTACTEZ

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

NOUS !

04 72 10 27 79

atlantic

interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

A retourner au minimum 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée.
Toute annulation la veille -jours ouvrés- de l'intervention sera facturée 150€ HT.

DONNEUR D'ORDRE

Nom société :

Agence :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° commande ou n° contrat sous-traitance :

Personne à contacter :

Portable :

E-mail :

E-mail en copie rapport d'intervention :

Constructeur Distributeur Installateur Autre

INSTALLATEUR

Nom société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Personne à contacter :

Portable :

E-mail :

CHANTIER

Nom client utilisateur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone **(impératif)** :

E-mail **(impératif)** :

Maison neuve Maison de + de 2 ans

RDV

Prise de rendez-vous avec :

Le donneur d'ordre

L'installateur

L'utilisateur⁽¹⁾⁽²⁾

⁽¹⁾ Réservée exclusivement aux constructeurs de maisons individuelles

FACTURE

A qui facturer la mise en service : Constructeur Distributeur **(joindre impérativement le bon de commande)** Installateur

Sans information renseignée, la facture sera systématiquement établie au donneur d'ordre

| Produits | Référence prestation | Modèle | Hauteur unité extérieure en mètres | Tarif HT |
|--|----------------------|--------|------------------------------------|--------------------------------|
| PAC air/eau split | 072104 | | | <input type="checkbox"/> 453 € |
| PAC eau/eau | 072105 | | | <input type="checkbox"/> 538 € |
| PAC air/eau monobloc | 072103 | | | <input type="checkbox"/> 331 € |
| PAC hybride gaz | 881952 | | | <input type="checkbox"/> 534 € |
| PAC hybride fioul | 072999 | | | <input type="checkbox"/> 534 € |
| PAC air/eau split avec Plafino/Vivalto Gainéo/Panama | 880242 | | | <input type="checkbox"/> 555 € |
| <i>Etude INNOVERT à joindre avec ce document</i> | | | | |
| Emetteur Gainéo supplémentaire | 880452 | | | <input type="checkbox"/> 100 € |
| PAC air/air mono-split | 880588 | | | <input type="checkbox"/> 389 € |
| PAC air/air bi-split | 880588/880589 | | | <input type="checkbox"/> 492 € |
| PAC air/air tri-split | 880588/880589 (x2) | | | <input type="checkbox"/> 595 € |
| PAC air/air quadri-split | 880588/880589 (x3) | | | <input type="checkbox"/> 698 € |
| 5 postes | 880588/880589 (x4) | | | <input type="checkbox"/> 801 € |
| Gainable | 880590 | | | <input type="checkbox"/> 389 € |
| Solution Shogun (gainable + Shogun) | 880805 | | | <input type="checkbox"/> 580 € |
| <i>Etude aéraulique à joindre avec ce document</i> | | | | |
| Chauffe-eau thermodynamique split | 880877 | | | <input type="checkbox"/> 302 € |
| Chauffe-eau thermodynamique air extrait | 880587 | | | <input type="checkbox"/> 264 € |

OPTIONS

Forfait câblage 50€ HT : PAC air/eau PAC air/air Chauffe-eau thermodynamique split

Forfait soudure 50€ HT :

Paramétrage kit rafraîchissement 0€ HT (fourniture et pose non comprises) : PAC air/eau

Forfait connectivité 50€ HT (uniquement pour les produits compatibles Cozytouch) :

Prestation(s) souhaitée(s) au plus tôt le et au plus tard le

Un délai minimum 10 jours ouvrés à l'avance

- Je reconnais que la présente demande de mise en service ne doit être effectuée que si les conditions relatives au respect et à la bonne mise en œuvre des prérequis sont remplies (détails en annexe).
- Je reconnais et j'accepte qu'en cas de non-respect des obligations ci-dessus, je serai facturé en tant que donneur d'ordre de 200€ HT au titre du déplacement et de l'installation non prête ; y compris si l'installation non prête est du fait de l'utilisateur.⁽²⁾

Renseignements complémentaires :

Travaux compris dans nos prestations

MISE EN SERVICE

Pompe à chaleur air/eau eau/eau

Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Raccordement du circuit frigorifique • Contrôle de l'étanchéité à l'azote • Tirage au vide des liaisons frigorifiques et du chauffe-eau • Contrôle du raccordement électrique et des tensions • Ouverture des vannes et mise en route • Tests d'étanchéité • Réglage des paramètres • Envoi par mail d'un rapport de mise en service • Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique • Appairage des sondes si nécessaire

Pompe à chaleur air/eau monobloc

Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Contrôle du raccordement électrique et des tensions d'alimentations • Contrôle de la conformité du circuit hydraulique • Contrôle de l'étanchéité du circuit frigorifique • Contrôle du dosage et Ph du glycol • Réglage des paramètres • Appairage des sondes si nécessaire • Essais et relevé de fonctionnement/relevé du débit • Mise en route • Contrôle et nettoyage de la vanne filtre/pot à boue • Envoi par mail d'un rapport de mise en service • Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique • Optimisation de la consommation énergétique • Explication et prise en main de l'appareil

Chauffe-eau thermodynamique

Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Contrôle du câblage et des tensions • Mise en route • Réglage des paramètres • Envoi par mail d'un rapport de mise en service • Raccordement frigorifique • Contrôle d'étanchéité à l'azote • Tirage au vide des liaisons frigorifiques • Ouverture des vannes frigorifiques et appoint de gaz si nécessaire

Pompe à chaleur air/air

Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Raccordement du circuit frigorifique • Contrôle de l'étanchéité à l'azote • Tirage au vide des liaisons • Vérification des dispositifs d'écoulement des condensats • Vérification des raccordements électriques • Mise en route • Paramétrage • Envoi par mail d'un rapport de mise en service

Chaudière hybride gaz / PAC

Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Raccordement du circuit frigorifique • Contrôle de l'étanchéité à l'azote • Tirage au vide du circuit frigorifique • Contrôle du raccordement électrique et des tensions • Ouverture des vannes et mise en route • Tests d'étanchéité • Réglage combustion • Appairage des sondes si nécessaire • Envoi par mail d'un rapport de mise en service • Envoi d'un certificat d'étanchéité du circuit frigorifique

Chaudière

Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Réglage combustion • Paramétrage de la régulation • Explications du fonctionnement et des réglages de l'installation • Envoi par mail d'un rapport de mise en service

Plafino ou Vivalto

Contrôle de la présence d'inhibiteur • Mise en circulation du circuit émetteur contenant l'inhibiteur • Mesure du dosage • Contrôle du débit • Contrôle des systèmes de régulation pièce/pièce, puits rafraichissant et générateur • Vérification du câblage • Vérification du paramétrage des régulations (TYBOX 51, A59 ou autre) • Vérification des têtes motorisées

Gainéo

Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur (Contrôle raccords électriques / Contrôle raccordement hydraulique / Contrôle raccords aérauliques) • Mise en route selon configuration et étude • Paramétrage (paramétrage registres, adressage thermostats, déclaration des accessoires) • Contrôle de fonctionnement aéraulique • Contrôle évacuation des condensats • Explications du fonctionnement et des réglages de l'installation • Envoi par mail d'un rapport de mise en service

Panama

Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur (Contrôle raccords électriques / Contrôle raccordement hydraulique) • Mise en route selon configuration • Contrôle de fonctionnement et réglage de chaque appareil • Contrôle évacuation des condensats • Explications du fonctionnement et des réglages de l'installation • Envoi par mail d'un rapport de mise en service

Kit rafraîchissement

Paramétrage du kit rafraîchissement • Essais de fonctionnement

Forfait câblage

Câblage de l'alimentation de puissance et de l'interconnexion du générateur dans l'unité intérieure et sur l'unité extérieure
Gainéo : câblage thermostat, sonde de température, v3v, régulation

Forfait connectivité

Appairage du compte Cozytouch et des différents éléments permettant le pilotage du (des) produit(s). Prestation uniquement disponible pour les produits compatibles  ; prestation non disponible pour les autres solutions de connectivité de type Deltadore, Schneider ...

Pré-requis

(si ces pré-requis ne sont pas respectés, un forfait installation non prête de 200€ HT sera facturé)

PRÉ-REQUIS COMMUNS À TOUS LES PRODUITS

- Présence du professionnel indispensable et/ou installateur
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur tel que préciser dans la notice de l'installation

PRÉ-REQUIS POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- Rendre l'accès aux unités possible
- La PAC doit être installée à moins de 1 mètre du sol (à défaut, présence d'un échafaudage conforme obligatoire)
- Les liaisons doivent être bouchées ou brasées afin d'assurer une étanchéité à l'air et à l'humidité, à proximité des raccords
- Les liaisons doivent être installées sans cassure ni pliure
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigidos doivent être conformes aux données du constructeur
- Les raccordements électriques doivent être effectués (sauf si option forfait câblage cochée) et conformes aux données du constructeur
- Raccordements hydrauliques chauffage, capteurs et ECS effectués
- Mise en eau (glycolée si nécessaire) de l'installation, mise en pression, purge effectuée
- Réalisation du système d'évacuation des eaux
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif
- Application des normes EN378 et IEC 60335-2-40 relatives au fluide frigorigène R32 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes

PRÉ-REQUIS POMPE À CHALEUR AIR/EAU MONOBLOC

- Présence de l'installateur
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur tel que précisé dans la notice de l'installation
- Rendre l'accès aux unités possible
- La PAC doit être installée sur son support socle en caoutchouc tel que préconisé dans la notice constructeur
- Le kit de raccordement rapide doit être installé sans cassure ni pliure
- Les raccordements électriques doivent être effectués (sauf si option forfait câblage cochée) et conformes aux données du constructeur
- Raccordements hydrauliques chauffage et ECS effectués
- Mise en place du pot à boue sur le retour de la PAC (fournie avec la PAC)
- Mise en eau (glycolée si nécessaire) de l'installation, mise en pression, purge effectuée
- Mise en place de vannes antigel sur le circuit chauffage en entrée et sortie PAC (uniquement si absence de glycol)
- Mise à disposition par l'installateur d'un bidon de glycol
- Réalisation du système d'évacuation des eaux (évacuation groupe sécurité ECS, disconnecteur, soupape sureté chauffage) ; si le circuit est glycolé l'évacuation des eaux de la soupape de sureté devra être raccordée à un récipient collecteur
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif

PRÉ-REQUIS CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

- Le ballon doit être mis en eau
- Le ballon doit être raccordé électriquement et pouvoir fonctionner seul avant mise en service de la pompe à chaleur en débranchant la sonde de l'unité extérieure. Elle doit être posée et fixée.
- L'unité extérieure doit être positionnée à moins d'un mètre de hauteur (à défaut, présence d'un échafaudage conforme obligatoire)
- L'unité extérieure doit être raccordée électriquement (mais non alimentée)
- Les liaisons frigorifiques doivent être posées, isolées et pincées (ou bouchées) et laissées en attente des raccordements au chauffe-eau et à l'unité extérieure

PRÉ-REQUIS CHAUDIÈRE

- Faciliter l'accès à la chaudière et au compteur gaz
- Raccordement électrique effectué
- Raccordements hydrauliques chauffage et ECS effectués
- Mise en eau (glycolée si nécessaire) de l'installation, mise en pression, purge effectuée
- Système d'évacuation des eaux et des gaz de combustion effectué
- Copie du certificat « Qualigaz » à fournir lors de l'intervention

Pré-requis

(si ces pré-requis ne sont pas respectés, un forfait installation non prête de 200€ HT sera facturé)

PRÉ-REQUIS GAINÉO

- Prévoir une trappe technique pour un accès maintenance constructeur (gaineo 2 : 800/1200 ou gaineo 4 : 1200/1200)
- Fournir le schéma d'implantation aéraulique d'INNOVERT
- Prévoir un accès au produit
- La pompe à chaleur air/eau aura été mise en service au préalable
- Les diffuseurs doivent être en place
- Les raccordements électriques doivent être conformes aux pré-requis de la pompe à chaleur air/eau selon la NFC 15-100.
- Le raccordement des accessoires doivent être réalisés (registres, sonde, thermostat, v3V...)
- L'écoulement des condensats doit être raccordé
- La régulation doit être montée sur rail DIN de l'unité intérieure, fixé au mur et accessible
- Les raccordements hydrauliques doivent être conformes aux données constructeur
- Isolation de toute la tuyauterie hydraulique
- Le thermostat doit être installé avec un câble de catégorie 5 avec connecteur RJ45 droit (serti d'usine) et en respectant les normes de câblage T568A et T568B

PRÉ-REQUIS PANAMA

- La pompe à chaleur air/eau aura été mise en service au préalable
- Les raccordements électriques doivent être conformes aux pré-requis de la pompe à chaleur air/eau selon la NFC 15-100
- L'écoulement des condensats doit être raccordé
- Les raccordements hydrauliques doivent être conformes aux données constructeur
- Isolation de toute la tuyauterie hydraulique

PRÉ-REQUIS KIT RAFRAICHISSEMENT

- Pas de circuit radiateurs en mode rafraîchissement
- Présence de vannes dans toutes les pièces humides interdisant le passage de l'eau dans la boucle de plancher
- Si nécessaire, s'assurer que le temps de séchage de la dalle a été respecté
- S'assurer de la compatibilité des revêtements au sol avec le mode rafraîchissement. S'assurer du respect de la réglementation thermique
- Dans le cas de ventilo-convecteurs : calorifugeage des tuyauterie et présence d'évacuations fonctionnelles pour les condensats
- Le kit rafraîchissement doit être installé

PRÉ-REQUIS FORFAIT CONNECTIVITÉ

- L'habitat doit être équipé d'une box internet (une clé 3G ou 4G ne convient pas)
- Le client utilisateur de la solution connectée devra, au préalable de l'installation, avoir téléchargé l'application Cozytouch et avoir créé son compte Cozytouch avec une adresse mail personnelle
- La mise en place du bridge Cozytouch, de l'interface Navilink ou de la sonde d'ambiance Navilink doit être à mi-distance de la box internet et du matériel à connecter. Attention : dans le cas d'une mauvaise réception dû à un isolant coupant le dialogue WIFI ou ZigBee, la mise en place de répéteurs est conseillée mais pas incluse dans cette prestation
- Le client utilisateur devra être présent, lors de la prestation, pour donner l'accès à l'application Cozytouch au technicien
- NB : la procédure d'appairage du produit au compte Cozytouch ne devra être entamée uniquement par le technicien
- Prestation uniquement disponible pour les produits compatibles  ; prestation non disponible pour les autres solutions de connectivité de type Deltadore, Schneider ...

Pré-requis

(si ces pré-requis ne sont pas respectés, un forfait installation non prête de 200€ HT sera facturé)

PRÉ-REQUIS FORFAIT CÂBLAGE

- L'installation doit être conforme aux données du constructeur et l'ensemble des câbles doit être repéré
- Le câble de puissance doit être tiré du tableau électrique au groupe extérieur de la PAC
- Le câble de puissance pour l'eau chaude sanitaire doit être tiré du tableau électrique à l'unité intérieure de la PAC
- Les câbles de puissance devront être raccordés au tableau électrique, hors tension, disjoncteurs baissés et protégés à leurs extrémités
- L'interconnexion doit être passée du groupe extérieur à l'unité intérieure
- La sonde extérieure et le thermostat doivent être fixés et raccordés
- Une longueur suffisante devra être laissée afin de procéder au câblage. (Prévoir entre 50 et 80 cm de câble en plus de chaque côté)

PRÉ-REQUIS POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Les unités intérieures et extérieures doivent être positionnées et fixées à leur emplacement définitif
- Rendre l'accès aux unités possible
- L'UE doit être installée à moins de 1m du sol (à défaut, présence d'un échafaudage obligatoire)
- Les dénivelés entre l'unité extérieure et les unités intérieures doivent être conformes aux préconisations du constructeur
- L'écoulement des condensats doit être raccordé
- Les tubes frigo doivent être installés sans cassure ni pliure, bouchonnés et repérés si plusieurs appareils
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigo doivent être conformes aux données du constructeur
- L'alimentation électrique doit être disponible le jour de l'intervention
- Les raccordements électriques doivent être en place et conformes aux données du constructeur
- Application des normes EN378 et IEC 60335-2-40 relatives au fluide frigorigène R32 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes
- Si présence d'une pompe de relevage ; celle-ci doit être raccordée électriquement - via une alimentation séparée - et hydrauliquement conformément à la notice constructeur

PRÉ-REQUIS SPÉCIFIQUES GAINABLE / SHOGUN

- Installer l'unité intérieure dans la partie centrale des combles pour pouvoir accéder à tous les éléments et équilibrer la longueur des gaines
- Placer une zone de plancher au niveau de la platine électrique et du raccordement frigo de l'unité intérieure
- Études aérauliques
- Prévoir une trappe ainsi qu'un chemin d'accès sécurisé jusqu'à l'unité intérieure
- S'assurer de l'aération des combles avant l'intervention en période estivale pour éviter une température excessive
- Prévoir des points d'ancrages pour que le technicien puisse s'accrocher avec ses EPI

PRÉ-REQUIS PLAFINO OU VIVALTO

- Les raccordements électriques doivent être effectués
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Le produit Inhibiteur fourni par INNOVERT doit être préalablement injecté et le bidon laissé sur place
- Les raccordements hydrauliques chauffage, puits et ECS doivent être effectués
- Le circuit de chauffage doit être sous pression et purgé
- Les accessoires de régulation doivent être installés, câblés et accessibles
- Les collecteurs chauffage doivent être accessibles et les boucles repérées
- Présence d'eau et d'électricité
- L'étude d'INNOVERT (plan des zones) doit être impérativement jointe à ce document